

# IL EST TEMPS DE VALORISER LES TRAVAILLEURS

## Participez à la journée d'actions du 25 février

Tous les deux ans, les syndicats et les employeurs négocient un accord interprofessionnel (AIP). Ces négociations déterminent le montant de l'augmentation des salaires pour les deux prochaines années. Mais elles portent également sur l'augmentation du salaire minimum, les possibilités d'emploi pour les jeunes, les fins de carrière, le temps de travail, la mobilité etc.

### Négociations à l'arrêt

Les employeurs veulent une augmentation de maximum 0,4 % brut! Une gifle pour les travailleuses et les travailleurs. En échange, ils exigent plus de flexibilité (plus d'heures supplémentaires, plus de travail de nuit, ...) sous prétexte de la crise du coronavirus.

Si certains secteurs sont fortement touchés par la crise, d'autres se portent bien et réalisent même des profits importants. En outre, depuis des années, les entreprises bénéficient de réductions de cotisations sociales (on parle de milliards), sans contreparties. Ces réductions filent directement chez les actionnaires. Et aujourd'hui, les entreprises se cachent derrière la Loi de 96 pour offrir des miettes aux travailleurs.

### Vous méritez mieux !

Ces derniers mois, vous avez exercé vos fonctions dans des circonstances très difficiles. Vous avez maintenu l'économie sur pied. Vous méritez d'être valorisés, pas seulement en paroles mais aussi dans vos salaires.

Quant à ceux qui ont été en chômage temporaire, ils ont subi une perte de revenu considérable. Vous aussi, vous méritez de meilleurs salaires, c'est positif pour vous, votre famille et l'économie.

### Mobilisons-nous le 25 février

A travers cette journée d'actions, nous voulons insister sur l'importance:

- ▶ d'une norme salariale indicative. Les secteurs et entreprises en bonne santé doivent aller au-delà de 0,4 %,
- ▶ d'une augmentation importante du salaire minimum via un fonds de solidarité,
- ▶ de fins de carrière aménagées avec prépensions et crédits-temps de fin de carrière. Surtout dans les entreprises qui connaîtront des restructurations,
- ▶ un meilleur équilibre entre vie privée et professionnelle, via notamment la réduction collective du temps de travail.